

*Article 21 du Règlement*

L'ignoble menace à la bombe qui a pesé sur Toronto au début de la semaine a profondément troublé et révolté la communauté arménienne. Les Arméniens du Canada se sont associés à leurs concitoyens canadiens pour condamner un chantage aussi lâche et inhumain. Comme le vice-premier ministre (M. Nielsen) l'a rappelé à la Chambre lundi, les dirigeants de la communauté ont offert une récompense de \$25,000 pour des renseignements conduisant à l'arrestation et à la condamnation des auteurs de cette menace.

J'ai eu l'occasion de faire la connaissance de nombreux hommes, femmes et enfants de la communauté arménienne. Ils se considèrent d'abord comme des Canadiens puisqu'ils ont choisi de vivre dans notre magnifique pays, mais ils possèdent également un riche patrimoine culturel et sont à juste titre fiers de leurs racines. C'est pourquoi je ne doute pas, monsieur le Président, que les Canadiens voudront se joindre à moi pour appuyer de leurs prières les membres de cette admirable communauté culturelle durant cette période difficile qu'ils traversent.

\* \* \*

**L'ÉNERGIE****L'ACCORD DE L'OUEST—LES AVANTAGES PRÉVUS POUR L'ONTARIO**

**M. Alan Redway (York-Est):** Monsieur le Président, l'accord que notre gouvernement a conclu avec les provinces productrices de pétrole de l'Ouest, l'Accord de l'Ouest, est avantageux pour le Canada, pour l'Ontario et pour ma circonscription, celle de York-Est.

Cet accord comporte deux éléments clés. D'une part, il supprime un certain nombre de taxes pétrolières et gazières du gouvernement fédéral, notamment l'impôt sur les revenus pétroliers, le prélèvement d'indemnisation pétrolière et la taxe spéciale de canadianisation. Cette mesure réduira le coût de l'essence à la pompe pour le plus grand bien des consommateurs. D'autre part, il a été aussi établi pour stimuler les investissements et relancer l'emploi, en créant espère-t-on quelque 225,000 emplois d'ici 1990. Bon nombre de ces emplois seront créés dans ma circonscription, qui compte environ 63 fournisseurs de l'industrie pétrolière.

L'emploi est la plus grande préoccupation des Canadiens. La meilleure façon de stimuler les investissements et de relancer l'emploi, c'est de réduire les impôts, ce que fait l'Accord de l'Ouest.

\* \* \*

**[Français]****LE TOURISME****LE RÔLE DU GOUVERNEMENT**

**M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent):** Monsieur le Président, il y a à peine quelques jours le ministre du Tourisme du Québec s'est élevé contre l'attitude du ministre du Tourisme fédéral (M. McMillan).

Selon le ministre québécois, «Le cheminement de la tournée du ministre McMillan au Québec est inacceptable et elle est une intrusion dans notre milieu touristique.» Il ajoute que le document *Le tourisme de Demain* se base sur de fausses données et qu'il ignore de surcroît la spécificité du Québec dans le domaine touristique. Ainsi, le ministre McMillan qui depuis

des semaines ne parle que de consultations a oublié de consulter les ministres provinciaux avant de publier son document controversé sur le tourisme de demain.

Or, en plus de venir dire aux provinces et à l'industrie touristique qu'elles n'ont rien fait de bon au cours des dernières années, en plus de peindre une image des plus négatives sur les conditions actuelles du tourisme au Canada, en plus de ne pas respecter les ententes conclues lors de la rencontre de Moncton qui stipulait que les stratégies du gouvernement fédéral en matière de tourisme devraient être complémentaires à celles des provinces, en plus de tout cela, le ministre McMillan a entrepris des consultations unilatérales.

Monsieur le Président, le rôle du gouvernement fédéral n'est pas de démolir ce qui jusqu'ici a été bâti; son rôle est de donner à l'industrie touristique les moyens de parvenir à son plein développement.

\* \* \*

**LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES****LA POSITION DU GOUVERNEMENT—LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES**

**M. Jean-Guy Guilbault (Drummond):** Monsieur le Président, j'aimerais souligner le tournant historique dans les rapports entre le gouvernement du Canada et celui du Québec. Il s'agit de la première entente entre les deux gouvernements portant spécifiquement sur le développement d'équipements culturels.

En effet, le ministre des Communications du Canada (M. Masse) a annoncé une contribution de 20 millions de dollars à des initiatives à caractère culturel, soit l'expansion du Musée des Beaux-Arts et l'établissement d'une Cité internationale du cinéma et de la télévision. Cette entente est le résultat du processus de consultation et de concertation du gouvernement progressiste conservateur, un geste concret inspiré par la confiance et la réconciliation.

Il est désormais possible d'établir des ententes avec les provinces parce notre gouvernement ne procède plus de façon unilatérale. Le projet d'expansion du Musée des Beaux-Arts de Montréal permettra d'accroître son rayonnement dans le monde et, de ce fait, deviendra le plus important musée du genre au Canada.

Par ailleurs, il est à prévoir d'importantes retombées économiques à la suite du développement de ces deux institutions culturelles.

\* \* \*

● (1415)

**[Traduction]****LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES****L'AVENIR DU MUSÉE NATIONAL DES POSTES**

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, depuis le 4 février, je travaille très fort au sein d'un groupe communautaire très populaire à tenter de faire renverser la décision arbitraire de Postes Canada de fermer le Musée national des postes. Je regrette que les efforts que nous avons déployés pendant deux mois pour obtenir la collaboration de Postes Canada n'aient pas porté fruit. Aujourd'hui, toutefois, nous avons eu un entretien constructif avec le président du